

Participation financière des familles 2026-2027

Règlement financier



Madame, Monsieur,

L'association École et Famille Wattlelos Centre gère l'ensemble scolaire composé de l'école de l'Enfant Jésus et du collège Saint Joseph La Salle. C'est l'ensemble notre communauté éducative qui vous remercie de la confiance que vous nous témoignez en inscrivant ou en réinscrivant votre enfant dans nos établissements.

Conscients de l'effort financier que représente la scolarisation de vos enfants, nous avons à cœur de ne pas solliciter les familles au-delà du strict nécessaire pour la vie et le développement de nos établissements. Pour la deuxième année consécutive, nous avons fait le choix de maintenir nos grilles tarifaires inchangées, dans un esprit de responsabilité et de solidarité.

Nos grilles tarifaires reposent sur deux critères :

- Le quotient familial CAF, pour tenir compte des ressources de chacun ;
- Le nombre d'enfants scolarisés au sein de notre ensemble scolaire.

Cette progressivité garantit une participation équitable, permettant à chaque famille de contribuer selon ses moyens tout en préservant la mission éducative et le caractère propre de nos établissements catholiques.

Nous sommes des établissements sous contrat d'association avec l'état et vivons en conséquence d'argent public et de fonds propres.

Financement public

- Rémunération des enseignants.
- Versement par la collectivité d'un forfait par élève. Le département pour tous les élèves du collège, la commune pour tous les élèves wattlelosiens de l'école.

La contribution des familles doit couvrir sur « fonds propres »

- La gestion de l'immobilier (entretien, rénovations, constructions),
- Une partie des frais de fonctionnement,
- Les coûts liés au caractère catholique de nos établissements,

Quotient familial CAF de référence			RANG DE L'ENFANT DANS L'ENSEMBLE SCOLAIRE			
Tranche	DE	A	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant et +
1	0 €	450 €	54,50 €	49,50 €	44,50 €	40,00 €
2	451 €	600 €	61,00 €	54,50 €	49,50 €	45,00 €
3	601 €	750 €	68,00 €	60,50 €	54,50 €	49,50 €
4	751 €	900 €	77,00 €	70,00 €	63,00 €	56,00 €
5	901 €	1 050 €	80,00 €	72,00 €	65,00 €	58,50 €
6	1 051 €	1 200 €	81,00 €	73,00 €	65,50 €	59,00 €
7	1 201 €	1 350 €	83,50 €	75,50 €	68,00 €	61,00 €
8	1 351 €	1 500 €	84,50 €	76,50 €	69,00 €	62,00 €
9	1 501 €	+	85,50 €	77,00 €	69,50 €	62,50 €

Ensemble scolaire école de l'Enfant Jésus et collège Saint Joseph – La Salle

École de l'Enfant Jésus

10 rue Denis Pollet – 59150 Wattlelos

☎ 03 20 75 73 89

✉ secretariat@enfant-jesus59.fr

Collège Saint Joseph – La Salle

34 rue Saint Joseph – 59150 Wattlelos

☎ 03 20 65 99 99

✉ secretariat@stjowattlelos.fr



POURQUOI UNE CONTRIBUTION FINANCIERE POUR VOTRE ENFANT ?

1°) Nos écoles sont sous contrat d'association avec l'état, en conséquence, celui-ci assure la rémunération des enseignants et apporte une contribution non négligeable aux dépenses de fonctionnement dans un certain nombre de domaines. Cependant, demeurent à la charge de l'Association de gestion :

- une partie des frais de fonctionnement,
- la grande partie des frais de grosses réparations,
- la grande partie des dépenses d'investissements (nouveaux locaux, aménagements, matériel informatique, mises aux normes, etc...),
- les dépenses liées au caractère catholique de nos écoles : catéchèse en particulier.

Cela constitue une part importante de notre budget.

2°) Chaque année, des efforts particuliers sont effectués pour répondre aux mises aux normes obligatoires et améliorer nos capacités d'accueil, cette nécessité d'assurer un entretien suivi des bâtiments, de prévoir l'avenir par des investissements judicieux, de rester en prise avec les améliorations constantes de la pédagogie par le renouvellement et la modernisation des matériels, de poursuivre dans tous les domaines l'effort d'amélioration des conditions de travail de tous.

3°) Le rythme d'augmentation de coût de ces charges a, lui aussi, une incidence sur le budget de nos écoles dont le Comité doit tenir compte.

POUR TOUTES CES RAISONS, IL VOUS EST DEMANDE DANS UN ETABLISSEMENT PRIVE UNE CONTRIBUTION FINANCIERE POUR VOTRE ENFANT SCOLARISE.

Seule, une progression constante et suffisante de ces scolarités pourra permettre au Comité de Gestion d'équilibrer son budget sur la base des prévisions actuelles et d'assumer les responsabilités qui lui incombent dans tous les domaines cités plus haut. Nous lançons donc un appel pressant pour que, en conscience, chacun fasse l'effort de verser la somme correspondant à ses possibilités.

PRATIQUEMENT, COMMENT DETERMINER VOTRE CONTRIBUTION ?

Afin de vous permettre de mieux établir votre budget, le montant de la scolarité au collège Saint Joseph s'élève à 85,50€ par mois pendant 10 mois en 2026/2027.

Cependant :

1°) Les familles qui pourraient verser une contribution supérieure à celle fixée ci-dessus permettront à nos écoles d'accueillir plus facilement tout le monde, c'est l'expression d'une forme de solidarité qui facilitera l'ouverture à tous.

2°) Nos écoles étant accessibles à toutes les familles, il est possible, au vu du nombre d'enfants à charge et de vos ressources, de fixer une contribution familiale inférieure à celle indiquée (cf. barème). Dans ce cas, en raison de cette réduction qui peut vous être accordée, nous vous demandons, dans un souci d'équité, de nous préciser le nombre d'enfants à charge et de justifier de votre quotient familial en joignant une copie de votre attestation CAF. Il va de soi que cette information restera strictement confidentielle. Elle nous permettra de vérifier la pertinence de votre demande. Les directions d'école seront à votre disposition pour vous rencontrer pour tout problème à ce sujet.

Ensemble scolaire école de l'Enfant Jésus et collège Saint Joseph – La Salle

École de l'Enfant Jésus

10 rue Denis Pollet – 59150 Wattrelos

☎ 03 20 75 73 89

✉ secretariat@enfant-jesus59.fr

Collège Saint Joseph – La Salle

34 rue Saint Joseph – 59150 Wattrelos

☎ 03 20 65 99 99

✉ secretariat@stjowattrelos.fr